



DÉFI COUTURE 2.0

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Thème : 50 nuances de bleu

CONCEPT

Le concours en ligne « Défi Couture 2.0 » revient pour une **troisième édition**. Une nouvelle opportunité de coudre une robe inédite grâce à l'association du salon Mode et Tissus avec Singer et Burda Style.

Le principe : un concours libre où la mission des participants est de créer un vêtement à partir d'un patron Burda Style et d'en réaliser une version originale et créative en respectant le thème proposé.

À l'occasion de son grand retour, le **vote final sera effectué par les visiteurs** du salon **Mode et Tissus** qui aura lieu **du 24 au 27 mars** à Sainte-Marie-aux-Mines.

Pour ce faire, les candidats peuvent **s'inscrire à partir du mercredi 19 janvier jusqu'au vendredi 18 février 2022**. Suite à leur inscription, ils recevront un patron Burda Style (téléchargement du patron en ligne sur le site de Burda Style). Après l'étape de création, des photos du vêtement fini et une présentation devront parvenir à defi@modetissus.fr au plus tard le lundi 7 mars 2022 à midi.

Un **jury de professionnels** composé de membres de l'organisation Mode et Tissus, Singer Alsace et Burda Style définira les **12 robes présélectionnées**. Celles-ci seront ensuite soumises au vote du public pendant le salon Mode et Tissus.

Les 12 robes finalistes devront être envoyées (ou déposées) à l'organisation avant le 20 mars, pour exposition dans un espace dédié.

Les **trois grands gagnants** et le classement final seront annoncés le dimanche 27 mars à 13h30 en direct pendant le salon Mode et Tissus.

NB: L'attribution de lots sera réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine pour des questions de logistique.

COMMENT PARTICIPER ?

1/ Vous vous **inscrivez** en remplissant le formulaire suivant : <https://bit.ly/DefiC2022>

2/ Vous recevez un lien pour télécharger le **patron** et les consignes de création par mail dans les heures suivantes (le lundi si inscription le week-end). Mode et Tissus ne pourra être tenu responsable d'un mauvais renseignement d'adresse e-mail, vérifiez également votre courrier indésirable si vous constatez un retard dans la réception du patron.

3/ Vous imaginez et créez votre robe

4/ Vous nous **envoyez** votre création par mail à defi@modetissus.fr **avant le lundi 7 mars 2022 (avant midi)** en respectant le format suivant pour le contenu du mail :

- **Objet** : Défi Couture
- **Nom** complet
- **Description** de la création
Expliquez vos choix : tissus, couleurs, adaptations du patron, respect du thème, etc.
- **Minimum 4 photos** numériques des créations.
Merci d'enregistrer l'image comme suit : "votre prénom, votre nom – nom de la création" (ex. Marie Lefèvre – robe Océan)
 - 2 vues d'ensemble (devant, derrière) de la robe
 - 2 détails significatifs de la composition de la robe (finitions)
- Si vous le souhaitez, une **vidéo** où vous faites défiler de votre création **en format paysage** ! (pas vertical, et sans filtres)

> Attention ! Les photos numériques fournies doivent être de très bonne qualité et bien éclairées, au format JPEG et sans aucune modification de couleurs ni filtres. Veuillez soigner également le cadrage. **C'est grâce à ces éléments que le jury effectuera sa sélection.**

> Les photos resteront la propriété de l'organisateur, que votre création soit retenue ou non.

> Avec l'envoi des photos numériques, le participant donne son accord pour leur utilisation à des fins de promotion ou d'information du salon Mode et Tissus dans la presse, sur Internet ou dans nos publications, aussi bien par Mode et Tissus que Burda Style et Singer.

> Les droits artistiques de la création restent la propriété de l'artiste.

> Mode et Tissus accusera bonne réception de votre mail dans les 72 heures. Passé ce délai, nous vous remercions de réitérer votre message.

> **Aucun dossier ne doit être envoyé par courrier.** Uniquement par mail à defi@modetissus.fr

CONDITIONS TECHNIQUES

- > Le [patron de base est la robe en viscose n°104 Burda Style](#)
- > Aucun tissu n'est imposé !
- > Il faudra **obligatoirement prendre votre création en photo, dans la meilleure qualité possible**, sous différents angles afin d'apprécier les finitions !
- > **Comme toujours, vous pouvez faire défiler votre robe !** Filmez-vous et envoyez-nous une vidéo de vos créations en mouvement. **La vidéo est une option.**

DÉLIBÉRATIONS

Le jury communiquera sa sélection de 12 robes sur la base des inscriptions qui lui auront été soumises au préalable. Les décisions du jury sont irrévocables et n'ont pas à être justifiées. Le jury se réserve en outre le droit d'exclure, sur la base des originaux présentés, toute création non conforme au présent règlement.

> Les **critères** de sélection du jury seront les suivants :

● La robe : 10 points

- Respect du patron : 2 points
- Créativité et choix des tissus : 4 points
- Qualité technique : 4 points

● Le respect du thème : 10 points

50 nuances de bleu !

Bien sûr, on ne vous demande pas suivre le titre à la lettre, mais on aimerait voir du bleu sur votre robe !

Toute création n'ayant pas été réalisée par la participante elle-même sera automatiquement disqualifiée. Il est impératif que les créations proposées soient personnelles. Le jury se réserve le droit d'apprécier l'authenticité de la création et pourra demander à la participante de fournir plus de photos s'il existe un doute.

Le vote pour départager les 12 finalistes aura lieu pendant le Salon Mode et Tissus, du 24 au 27 mars 2022, via un espace dédié.

Toute anomalie détectée (multiples votes de la même personne ou fausses identités par exemple) entraînera une nullité desdits votes.

EXPOSITION DES RÉALISATIONS

À l'issue de l'annonce des finalistes, et avant le 20 mars, les 12 créations sélectionnées devront être :

- soit envoyées par La Poste à Bureaux Mode et Tissus, 5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines, à vos frais

- **soit envoyées au point Mondial Relay L'Échoppe (relai n° 74918)** à Sainte-Marie-aux-Mines en déposant votre colis affranchi via Mondial Relay dans votre commerce partenaire le plus proche, à vos frais
- **soit déposées à nos bureaux directement** (adresse ci-dessus).

Les 12 tenues sélectionnées seront exposées dans un espace dédié lors du Salon Mode et Tissus, ainsi que sur le site <https://modetissus.fr> et les réseaux sociaux Mode et Tissus et partenaires.

À l'issue du salon Mode et Tissus, les 12 finalistes pourront au choix **récupérer leur création sur place** ou se la faire **renvoyer, selon le mode choisi initialement** (La Poste ou Mondial Relay), à nos frais.

LOTS

La première finaliste remportera :

- **1 machine à coudre Singer MADAM 5** (<https://www.singerfrance.com/nos-produits/machine-a-coudre-madam-5/>) **d'une valeur de 449 €**,
- 1 an d'abonnement à Burda Style (12 numéros) et Burda Easy (6 numéros) d'une valeur de 135€
- 1 patron PDF à télécharger sur <https://www.burdastyle.fr/>
- et 2 invitations pour Mode et Tissus 2023

La deuxième finaliste remportera :

- 1 Megabox Singer d'une valeur de 50€,
- 1 an d'abonnement à Burda Easy (6 numéros) d'une valeur de 45€
- 1 patron PDF à télécharger sur <https://www.burdastyle.fr/>
- et 2 invitations pour Mode et Tissus 2023

La troisième finaliste remportera :

- 1 livre La Couture Pratique édité par Burda Style (<https://www.burdastyle.fr/la-couture-pratique-le-livre-5eme-edition.html>) d'une valeur de 24,90€,
- 1 patron PDF à télécharger sur <https://www.burdastyle.fr/>
- et 2 invitations pour Mode et Tissus 2023

De la 4^{ème} à la 12^{ème} place les lauréats recevront **deux invitations** pour le prochain salon Mode et Tissus 2023.

CALENDRIER DU CONCOURS

DU MERCREDI 19 JANVIER AU VENDREDI 18 FEVRIER 2022

- ✓ **Inscription** des participants : <https://bit.ly/DefiC2022>

JUSQU'AU LUNDI 7 MARS 2022 A MIDI

- ✓ **Envoi des dossiers** par mail : faites-nous parvenir les 4 photos de votre création, votre nom et prénom et le texte descriptif.

LE MARDI 15 MARS 2022

- ✓ **Publication et notification des 12 finalistes. Les finalistes ont jusqu'au lundi 20 mars dernier délai pour nous faire parvenir leurs créations.**

DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 MARS 2022 A MIDI

- ✓ **Les visiteurs votent** pour leur création préférée sur place, à Val Expo, 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES, Alsace, France.

LE DIMANCHE 27 MARS 2022 A 13H30

- ✓ **Annnonce du classement final** à l'issue du salon.

À vos aiguilles, et bonne chance !

L'équipe Mode et Tissus